



DOCUMENT DE PRÉSENTATION PRISA

APPEL D'OFFRES

Projets interuniversitaires de solidarité dans les Amériques (PRISA)

Direction régionale Amériques

DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Ce document fournit toutes les informations nécessaires au dépôt d'un dossier en ligne au programme PRISA

Appel à propositions

| | |
|---------------------------------------|---|
| Date limite du dépôt des candidatures | 15 novembre 2018 (23h59 GMT -5) |
| Montant maximum du financement | 40 000 € par projet |
| Contribution des partenaires | Minimum 30% du budget total (en contribution directe) |
| Durée maximum du financement | 2 ans |
| Pour faire une demande | https://formulaire.auf.org |

1. PRÉSENTATION

La Direction régionale Amériques de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) soutient, par le biais de son programme *Projets interuniversitaires de solidarité dans les Amériques (PRISA)*, des initiatives développées entre des établissements membres de l'AUF.

2. OBJECTIFS

Le programme PRISA a pour objectif de contribuer à l'excellence de la coopération universitaire entre des établissements membres de l'AUF, particulièrement ceux situés en Amérique du Nord et en Amérique latine.

Le programme PRISA poursuit les objectifs suivants :

- Soutenir des projets structurants et innovants qui s'inscrivent dans la Stratégie de l'AUF 2017-2021 ;
- Appuyer des initiatives aux retombées pérennes pour les membres de l'AUF dans l'espace Amériques ;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies et à l'égalité de genre ;

- Encourager la formation à la recherche des étudiantes et des étudiants au baccalauréat, en maîtrise, au doctorat ou au post-doctorat ;
- Faire émerger de nouveaux partenariats interuniversitaires entre les établissements membres de l'AUF ;
- Appuyer la production et la diffusion des savoirs en français.

3. ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Le programme PRISA s'adresse uniquement au corps professoral rattaché aux établissements membres de l'AUF en Amérique du Nord et en Amérique latine.

La personne responsable scientifique (personne responsable principale du projet) doit :

- Être membre du corps professoral (adjoint.e, agrégé.e ou titulaire) rattaché à un des établissements membres de l'AUF à jour de cotisation situé en Amérique du Nord ou en Amérique latine au moment du dépôt de son dossier ;

ET

- Proposer un projet qui implique au minimum trois établissements membres de l'AUF, de trois pays différents, dont au moins deux issus des Amériques. Parmi les établissements issus des Amériques, l'un d'eux doit obligatoirement provenir d'Amérique latine. Chaque établissement partenaire au projet doit fournir une lettre d'engagement officielle datée, signée par la personne **responsable de l'établissement** ;

ET

- Avoir l'appui de la personne responsable du bureau des relations internationales ou l'équivalent. Cette dernière juge de la recevabilité administrative des dossiers avant de donner son consentement. Notez qu'un même établissement ne peut présenter plus de trois projets.

4. EXIGENCES RELATIVES AUX PROJETS PROPOSÉS

Les projets proposés doivent :

- **Être structurants et innovants et, s'inscrivant** au moins dans l'un des 9 axes identifiés dans la Stratégie de l'AUF 2017-2021 à savoir :

Pour la qualité

Axe 1 : Contribuer à assurer la qualité dans le domaine de la formation

Axe 2 : Contribuer à la structuration et au développement de la recherche dans un cadre national et international, et soutenir l'implication des établissements membres dans ce processus

Axe 3 : Contribuer à la mise en place de gouvernances adaptées aux nouveaux enjeux

Pour l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés

Axe 4 : Nouer ou intensifier le dialogue entre le monde académique et les milieux économiques

Axe 5 : Mieux prendre en compte, dans l'offre de formation initiale, les besoins socio-économiques de l'environnement local ou national des établissements membres

Axe 6 : Développer la culture et la pratique de l'entrepreneuriat

Pour des universités opérateurs du développement global et local

Axe 7 : Renforcer la contribution des établissements membres au développement économique, social et environnemental

Axe 8 : Renforcer la contribution des établissements membres au développement linguistique et culturel, incluant la culture scientifique et technique

Axe 9 : Renforcer la contribution des établissements membres au développement interculturel et à l'ouverture internationale

- Tenir compte des **besoins** des membre(s) de l'AUF situés dans l'espace Amériques hors Canada ;
- Démontrer l'expansion du projet à venir et **démontrer sa capacité à trouver un financement externe complémentaire** pour ce faire ;
- Faire émerger un **nouveau** partenariat à moyen ou à long terme.

La formation et l'encadrement d'étudiantes ou d'étudiants au baccalauréat, en maîtrise, au doctorat ou au post-doctorat seront considérés comme un facteur positif.

Chevauchement de financements

Le programme PRISA n'accorde pas de financement pour un projet pour lequel un appui financier similaire a déjà été octroyé par un autre organisme. En cas de chevauchement partiel, il incombe à la personne responsable scientifique du projet de fournir des renseignements supplémentaires.

5. UTILISATION DU FINANCEMENT DE L'AUF

L'objectif du financement de l'AUF est de créer un effet de levier permettant le développement et la pérennisation du projet à partir d'un financement externe.

Conditions :

- Le financement maximum par projet est de 40 000 € ;
- Le projet doit obligatoirement disposer d'un cofinancement représentant minimalement 30% du budget total en contribution directe. Ce cofinancement peut provenir d'un ou de l'ensemble des établissements impliqués dans le projet ;
- Le financement de l'AUF sera versé pour une période de deux années au maximum.

Calcul du cofinancement en numéraire et du financement demandé à l'AUF

La contribution en nature des établissements ne fait pas partie du budget total du projet et **ne peut être comptabilisée** dans le calcul du cofinancement et du financement de l'AUF. Toutefois, cette contribution en nature est un critère d'appréciation retenu (voir le point 7).

À titre d'exemple, pour un projet dont le budget total serait de 50 000 €, il faudra prévoir un montant minimal de cofinancement en contribution directe de 30%, soit 15 000 € (50 000 x 30%). Ce projet pourra recevoir alors de l'AUF un montant allant jusqu'à 35 000 € (50 000 x 70%). Si les contributions en nature sont de 20 000 €, le budget total du projet demeurera de 50 000 € dans le calcul des parts de financement.

Dépenses admissibles :

- Missions d'enseignement, de recherche, d'expertise, de réunion de partenariat et de comités (billets d'avion au meilleur coût, frais de séjour ne pouvant excéder 140 €/jour au Nord et 110 €/jour au Sud ; frais de séjour plafonnés à 21 jours) ;
- Allocations de mobilité des étudiantes et des étudiants (850 €/mois au Nord et 730 €/mois au Sud ; billets d'avion au meilleur coût) ;
- Soutien documentaire, communication, publications et mise en ligne de contenus ;
- Matériels ou produits scientifiques et d'appui (15% au maximum du financement demandé).

Dépenses non admissibles :

- Le financement de l'AUF ne peut être utilisé pour des frais de gestion ;
- Les frais d'assurance (voyage, santé, rapatriement, responsabilité civile, etc.) sont exclus du financement de l'AUF. Cependant, tout déplacement prévu dans le cadre du projet PRISA doit obligatoirement être assuré par l'Établissement principal ou partenaire impliqué. Les frais d'assurance doivent par conséquent être pris en compte dans le calcul du cofinancement ;
- Toute dépense en salaire.

6. MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES DEMANDES

Pour faire une demande de financement au programme PRISA, il faut remplir obligatoirement **en français** le formulaire en ligne (<https://formulaires.auf.org>). Il doit être complété par la personne responsable scientifique du projet.

Liste des pièces à joindre au formulaire en ligne :

1. **Description du projet** (voir annexe I) sous format .doc, .docx ;
2. **Budget prévisionnel** (voir annexe II) sous format .xls, .xlsx, (cliquer [ICI](#) pour télécharger le modèle du budget prévisionnel) ;
3. **Curriculum vitae** synthétique d'un maximum de 2 pages pour la personne responsable scientifique du projet ainsi que pour chaque responsable scientifique des établissements partenaires sous format .pdf ;
4. **Lettre d'engagement de partenariat (et de cofinancement le cas échéant), datée, signée et avec sceau officiel de l'établissement par la personne responsable de chaque établissement partenaire**

(recteur/rectrice, vice-recteur/vice-rectrice à la recherche, président/présidente, directeur/directrice d'un institut/d'une école ou doyen/doyenne de la faculté concernée) sous format .pdf ;

5. **Lettre d'appui officielle de la personne responsable du bureau des relations internationales** ou l'équivalent (issue du même établissement que le ou la responsable scientifique du projet), datée, signée et avec sceau officiel de l'établissement sous format .pdf ;
6. **Optionnel : renseignements supplémentaires en cas de chevauchement partiel de financements** (voir le point 4).

À noter :

- Les pièces 1, 2, 3 et 6 doivent être rédigées en français ;
- Il est recommandé de réunir toutes les pièces justificatives requises avant de remplir le formulaire en ligne.

7. CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des propositions tiendra compte des critères ci-dessous :

1. Qualité scientifique de la proposition

- a) Originalité et innovation ;
- b) Cohérence avec la stratégie de l'AUF 2017-2021 ;
- c) Intérêt des apports scientifiques ;
- d) Contribution aux objectifs de développement durable et à l'égalité de genre ;
- e) Clarté et portée des objectifs généraux et spécifiques ;
- f) Faisabilité et viabilité (cohérence entre les objectifs et les résultats attendus, pertinence des indicateurs de résultats mesurables) ;
- g) Importance accordée à la formation des étudiantes et des étudiants (baccalauréat, maîtrise, doctorat, post-doctorat).

2. Opportunité régionale

- a) Proposition répondant aux besoins des pays de l'espace Amériques ;
- b) Implication d'université(s) de l'Amérique latine ;
- c) Retombées structurantes escomptées de la proposition ;
- d) Perspectives de coopération interuniversitaire à moyen ou long terme.

3. Budget

- a) Adéquation du budget proposé avec la méthodologie et les résultats attendus ;
- b) Obtention d'un cofinancement ou d'un engagement ferme écrit selon les modalités décrites (voir le point 5) ;
- c) Contribution en nature des établissements partenaires impliqués.

8. CALENDRIER

Date limite du dépôt de dossier en ligne : 15 novembre 2018

Transmission des résultats : 10 janvier 2019

Description du projet (en français)

La description (maximum de 10 pages) au format 8½" x 11" sera rédigée en police Times New Roman, la taille étant de 12 points, avec des marges de 1,50 cm. Le nom du fichier devra indiquer le nom de la personne responsable scientifique du projet ainsi que celui de son établissement de rattachement (sans caractères spéciaux ni accentués). Cette description sera jointe au formulaire en ligne sous format .doc /.docx.

La description du projet doit comporter les rubriques suivantes :

Résumé du projet – 1 page maximum

Synthèse du projet proposé contenant les informations suivantes :

- Résumé du projet (1000 caractères maximum)
- Domaine(s) concerné(s) :
- Durée du projet (+ dates) :
- Partenaires :
- Effet de levier potentiel :
- Coût global (détaillant les contributions financières de vos partenaires, part globale du cofinancement - en montant et %) :

1. Les besoins

- 1.1. Contexte et justification du projet
- 1.2. Problématique générale

2. Les objectifs

- 2.1. Le but et les objectifs spécifiques du projet
- 2.2. Le lien avec la stratégie de l'AUF 2017-2021
- 2.3. Les groupes et publics visés

3. La gouvernance du projet

- 3.1. La composition de l'équipe-projet
- 3.2. Le mode de fonctionnement

4. La responsabilité sociale et environnementale

- 4.1. La contribution du projet aux objectifs de développement durable
- 4.2. La contribution du projet à l'atteinte de l'égalité de genre

5. Les activités

- 5.1. Les activités prévues au projet
- 5.2. Le calendrier et les phases de réalisation

6. La gestion des risques

- 6.1. L'identification et l'évaluation des risques pouvant affecter la performance du projet et son objectif
- 6.2. Le plan de mitigation des risques pour réduire les impacts négatifs

7. Les résultats attendus

- 7.1. Les résultats attendus
- 7.2. Les indicateurs de résultats

8. Les suites et la valorisation du projet

8.1. Les perspectives de poursuite du projet

8.2. Le plan de valorisation des résultats atteints par le projet

Budget prévisionnel

Télécharger le modèle du budget prévisionnel sur le site Web AUF « Appel d'offres PRISA 2018 » de la Direction régionale Amériques, le remplir et le joindre au formulaire en ligne (format .xls, .xlsx).

Le fichier (maximum 2 pages) doit contenir :

- Le coût global du projet ;
- Le cofinancement en espèce obtenu en précisant le montant total provenant des différentes sources financières ;
- La contribution en nature des partenaires impliqués ;
- Les détails du financement demandé à l'AUF selon les dépenses admissibles de la rubrique 5.